

DEPARTEMENT de l'YONNE

Arrondissement de SENS

MAIRIE
DE

THORIGNY-sur-OREUSE

89260

Téléphone : 03.86.88.45.44

Télécopie : 03.86.88.42.42

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 novembre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 novembre 2017 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h05, sous la présidence de M. Pierrick BARDEAU, Maire.

Etaient présents : M. Jean – Michel CHARLOT. Mme Monique FRIED. M. François CERCLAEYS .Mmes Catherine BARDEAU. Françoise CHARLOT. Chrystelle CERCLAEYS. M. Dino GONCALVES .MMmes Sabrina MAHTAL .Marie – Neige ROUELLAT .Annick VILBOIS.

Absents : MM. Christophe CHAUVOT et Jean –Paul KOLECESKA

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARDEAU

La Secrétaire de séance donne lecture du compte -rendu de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

M. le Maire propose de donner la parole au public : accord à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire installe, dans ses fonctions de conseillère municipale, Mme Annick VILBOIS en remplacement de M. Alain CORNE, démissionnaire.

Ordre du jour

- **Décision modificative N°2 (budget Assainissement)** : Le Conseil Municipal procède, à l'unanimité, aux modifications suivantes :

Section d'investissement : D2156 : - 2 520€
D1681 : +2 520€
D 1391 – 040 : + 21 555,24€
D218 : - 21 555,24€

- **Tarifs Communaux 2018** : A l'unanimité, le Conseil Municipal reconduit les tarifs 2017 pour l'année 2018. (.Tous les tarifs sont consultables en Mairie).

- **Campagne de déneigement 2017-2018** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 53€^{HT} le taux horaire forfaitaire alloué aux agriculteurs participant au déneigement des villages associés.

- **Astreintes du personnel technique** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les astreintes du personnel technique pendant la période hivernale du 9 décembre 2017 au 26 février 2018.

- **Création de postes** : le Conseil Municipal crée les postes suivants :

- * un Adjoint Technique Territorial à compter du 1^{er} mars 2018 : unanimité
- * un poste « d'Accroissement Temporaire d'activités » (10 voix pour, 1 voix contre)
- * quatre postes d'Agent recenseur (unanimité)

Par contre le Conseil Municipal a reporté la création des postes de contrat de droit public.

- **Approbation du RIFSEEP 2018** : Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le projet du RIFSEEP (Régime Indemnitaire du personnel Communal) applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

- **Nom de l'Ecole** : après consultation des parents d'élèves, du corps enseignant et de la Commission scolaire et sur proposition de ces derniers de donner un nom à l'Ecole, celui de Marie NONAT qui a légué en 1870 à la Commune le bâtiment abritant aujourd'hui l'Ecole pour en faire une Ecole de Filles est celui qui paraît être le plus logique d'être donné à l'Ecole. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et décide que l'Ecole de Thorigny portera désormais le nom de « MARIE NONAT »
Mme Vilbois ajoute qu'il conviendrait d'inviter les héritiers, s'il y en a, à assister à la cérémonie à venir.

- **GR2** : Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord de principe sur la proposition de la FFRandonnée.

- **Regroupement des CCAS** : le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la proposition de M. le Maire de regrouper les 3 CCAS.

- **Vidéo Protection à Thorigny** : Après présentation du projet par M. le 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et une abstention, émet un avis favorable à ce projet.

Aucun membre du Conseil Municipal, ne souhaitant prendre la parole, M. le Maire clôt la séance à 21h15 avant de donner la parole au public.

Le Maire,


 **Pierrick BARDEAU**